

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 29 SEPTEMBRE 2014

- n° 141 de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et de 23 cosignataires demandant au Conseil communal l'étude et la réalisation du grillage des poubelles publiques en ville

M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) développe les arguments suivants:

*"Malgré les informations données à la population, par le '1700' en septembre 2013 par exemple, il y a de plus en plus de déchets non autorisés qui sont déposés dans les poubelles publiques qui ne sont pas fermées et ceci, pas seulement durant le week-end.*

*Suite à un postulat que j'avais déposé en novembre 2001, la Commune a posé, sur une série de poubelles publiques, des plaques métalliques empêchant le dépôt de sacs de poubelles ou de papier. Cette action, comme celle de la pose de poubelles fermées ou 'solaires', a contribué à diminuer quelque peu le 'littering' en ville.*

*Par ce postulat, je demande que le solde des poubelles non recouvertes soit également équipé d'un système de grillage, ceci dans le but de rendre la ville plus propre et de faciliter le travail des collaborateurs de la Voirie de la Ville."*